

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

SECTIONS DU RHÔNE



L'ARBRE ET L'ENFANT

DOSSIER PRÉSIDENTS SMLH

&

CORRESPONDANTS ANMONM

Société d'Entraide de la Légion d'Honneur
Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite



Sections du Rhône



L'Arbre et l'Enfant



La Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite



Ce sont :

- 2 Ordres nationaux, administrés par la Grande Chancellerie
- Des distinctions attribuées à des personnes remarquées pour leur mérite et leur action au service de la nation

Un peu d'Histoire

Le nom de la Légion d'Honneur vient de la Rome antique. Les guerriers romains étaient nommés « Honorati ».

Le mot « Légion » était attaché au corps qui formait l'élite des armées.

Les Ordres de Chevalerie sont nés au cours des croisades, pour soigner malades et pèlerins.

Au cours des siècles, ces ordres évoluent, se multiplient, disparaissent, se regroupent...



Chevalier portant
les insignes de
Saint Louis et du Saint Esprit

En 1802, la Légion d'Honneur est créée le 19 Mai, par Bonaparte, 1^{er} Consul, pour récompenser les vertus et services civils et militaires.



14 juillet 1804 aux Invalides

Louis XVIII en fait un Ordre Royal

Entre 1914 et 1962, la Légion d'Honneur est attribuée aux survivants ou mutilés de la Grande Guerre, et aussi aux combattants de l'Indochine et de l'Algérie

En 1963, le Général de Gaulle crée l'Ordre National du Mérite : distinction donnée aux citoyens ayant accompli une série d'actes courageux ou ayant rendu des services particuliers au pays.

L'Ordre National du Mérite regroupe à cette occasion diverses distinctions désormais supprimées.

Comment ces récompenses sont-elles attribuées ?

- La demande est formulée par un ministre sur proposition de la préfecture.
- Jusqu'à aujourd'hui les femmes décorées étaient minoritaires. A la demande du Président de la République, en 2008, la Grande Chancellerie essaie de corriger cette inégalité, à mérite équivalent.
- La cérémonie officielle de remise permet de porter la décoration.



Quelques exemples



- Louis Lumière : lyonnais, inventeur du cinéma
- Sœur Emmanuelle : qui a consacré sa vie aux pauvres
- De grands soldats , des résistants
- Jean-Claude Killy... : de grands sportifs
- Devos, Huster... : de grands artistes
- Des grands chercheurs, des industriels
- Des responsables sociaux...



Le Président National de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur a proposé une démarche mobilisatrice :

« *L'Honneur en action* »

pour que les personnes distinguées continuent leurs actions civiques.

Il s'agit de faire élaborer des projets par un groupes de personnes ou d'enfants, projets ayant un intérêt civique, social ou éducateur, et d'être à leur côté.

NOTRE PROJET:

- **Participer au progrès civique et social de notre société**
- **Concourir au prestige des Ordres**
- **S'entraider mutuellement**

Dans cet esprit, les sections du Rhône ont choisi le thème
« L'Arbre et l'Enfant »

Il s'agit de faire travailler une classe à propos de l'arbre, quelque soit le sujet traité et la forme du travail.

Pourquoi ?

- Parce que l'arbre est un symbole de la vie
- Parce que la planète a besoin d'arbres
- Parce que découvrir et reconnaître des arbres fait partie de la connaissance
- Parce que, par sa verticalité, il est le symbole de la droiture et du courage
- Et parce que les jeunes sont les futurs responsables de la société, de la planète

- **PILOTAGE:**

Assuré par les représentants des 2 Ordres (Légion d'Honneur et Ordre du Mérite), regroupés en association dont les membres, responsables et solidaires, ont en commun une triple préoccupation :

- **Sur quels thèmes travailler ?**

La symbolique de l'arbre, son rôle économique, son rôle écologique...

- **Sous quelle forme ?**

Exposition, dossier, poésie, théâtre, etc.

Nous pouvons vous aider si vous le souhaitez (documents, conférence, etc.)

Les meilleurs projets seront récompensés.

Vous en savez assez sur ce que nous sommes, et ce que nous attendons de vous.

Vous trouverez sur le site :

<http://arbre.et.enfant.free.fr>

Pas de WWW devant

Tous les détails et le déroulement de l'opération



Bon courage !

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Sections du Rhône



Compte-rendu de la réunion du 10 février 2011

Cette réunion avait pour but d'informer et de mobiliser les Présidents de Comités et Représentants de Secteurs des Sections du Rhône de nos deux grands Ordres Nationaux à propos de l'opération
« L'ARBRE et l'ENFANT »
et de leur donner les orientations nécessaires à leur action.

Après la présentation des nombreuses personnes présentes, il a **bien été précisé que cette opération concernait non seulement les responsables de Comités et de Secteurs, mais également tout adhérent de nos organisations susceptible d'être intéressé** et d'apporter par ses connaissances ou ses contacts le développement recherché. Ce genre d'opération qui concerne **l'éducation au civisme**, lorsqu'il est pris en compte par les membres de nos Comités ou Secteurs, ne peut que créer **un esprit d'appartenance** qui est devenu prioritaire.

■ Des informations préliminaires ont été apportées :

- **Le rappel de l'importance de cette réunion .**
L'opération « L'Arbre et l'Enfant » s'inscrit dans notre volonté commune de participer à l'éducation au civisme, notamment en apprenant, dès le plus jeune âge, à l'enfant le respect de son cadre de vie et par là-même celui de l'Homme.
- **L'intervention du CTFR (Comité Technique pour le Fleurissement du Rhône)**
Dans le département du Rhône, qui bénéficie d'un « Trophée National du Département Fleuri », les élus (Conseillers Généraux et Maires, adjoints concernés) et les Services d'Espaces Verts sont très attachés à la présence de l'arbre comme élément majeur du Cadre de Vie.
Le Conseil Technique pour le Fleurissement du Rhône, présidé par Maurice Pouilly - par ailleurs Président du Comité de Tarare (SMLH-Rhône-C15), et ancien Vice-Président du Conseil général du Rhône - nous a apporté son soutien .
- **Proposition de cibles sélectionnées et synergie entre les représentants des 2 Ordres Nationaux**
Nous avons donc privilégié **comme cibles prioritaires** de nos démarches les communes dont la liste nous a été fournie par le CTFR.

● **Définition de la mission et remise du dossier d'intervention :**

Ce dossier comprenait :

▶ **le document « Mission et Stratégie »** qui établissait notamment les différentes étapes de la stratégie établie par les responsables de l'opération.

En ce qui concerne les Présidents et Correspondants la directive tient en 2 mots :

" SUSCITER ET VALORISER "

Sauf exception, ils n'ont pas à intervenir dans les écoles . Par contre ils sont en mesure de fournir des documents notamment celui destiné aux enseignants .

▶ **La copie de la lettre envoyée aux Maires par le CTFR**

▶ **La liste s des communes fournie par le CTFR avec leur degré d'implication** (*F signifie que la commune participe à l'opération, les chiffres 1, 2 ,3 , 4 le nombre de fleurs que la commune a obtenu le chiffre 4 étant une distinction nationale*).

▶ **La brochure adressée avec notre courrier aux Maires**

▶ **Les listes des Présidents de Comités et Responsables de Secteurs** pour qu'ils prennent contact entre eux dans leur circonscription respective Si les initiatives peuvent être personnelles, **leur présence commune est souhaitée lors de la cérémonie de valorisation** (remise de diplôme , voire de médailles).

▶ **La photocopie du diplôme** qui sera remis à chaque professeur et élève des classes participantes.

Les bénéficiaires de la médaille auront leur nom gravé sur celle-ci.

▶ Il est indispensable , à l'occasion de ces cérémonies, de **mettre en valeur cette opération** .

Aussi, il est recommandé de faire parvenir (de préférence par e-mail) à Pierre Chaverot les photos de cette cérémonie , avec un petit commentaire (et si possible l'article de presse , lorsqu'il existe) afin que nous puissions **faire une fiche** relatant cet évènement qui sera ensuite envoyée aux acteurs (professeurs et élèves qui la transmettront à leurs parents).

▶ **Importance du site Internet (<http://arbre-et-enfant-free.fr>)**

Cette fiche sera transmise au Colonel Servel et aux responsables de l'ANMONM. pour être exploitée sur Internet .

■ **Le document qui sera remis aux enseignants qui ont manifesté leur volonté de participer à cette opération a été examiné :**

Celui-ci comprend :

- **le document créé par la Présidente LACOUTURE** qui décrit la place dans la Nation des 2 Grands Ordres Nationaux , leur historique, l'importance de leur démarche commune dans cette opération « L'Arbre et l'Enfant ».

Ce document est indispensable parce que par expérience, lors de chaque visite d'école , nous sommes appelés par les élèves à expliquer ce que sont nos Ordres Nationaux.

- **La lettre de contact a suscité des remarques lors de sa présentation.**

Nous vous adressons donc ci-jointe la nouvelle rédaction qui tient compte des propositions de Messieurs LARDY, PARCOT et ULYSSE et qui a été adoptée par les personnes présentes.

- **La même brochure que les Maires ont reçue.**

- **Une définition de la procédure de l'opération : document spécial** (la présentation, les modalités de participation, les contacts et soutiens possibles..) établi par Mr Claude LARDY (ancien Inspecteur d'Académie) .

- **Importance et nouveauté du site internet** (<http://arbre-et-enfant-free.fr>) qui permettra aux enseignants de **mieux connaître l'opération.**

....et maintenant...au travail !

« L'ARBRE ET L'ENFANT »

MISSION et STRATÉGIE

Les représentants des 2 Ordres Nationaux se sont rencontrés pour mettre sur pied une opération commune destinée à renforcer leur image et qui puisse, par sa synergie, apporter un dynamisme bienvenu au sein des Comités et Secteurs de leur section respective.

Assistaient à cette réunion :

Ordre National du Mérite Section du Rhône:

M.Antoine ULRICH , Président

Claude LARDY, Chargé du Civisme

Ordre de la Légion d'Honneur, Section du Rhône :

Roland MINODIER, Vice-Président, Chargé des relations

Pierre CHAVEROT, représentant la Présidente de la Section et Chargé de mission

Ils ont voulu donner une suite à la réunion sur le Civisme qui avait été organisée précédemment, ont décidé de mener des actions qui concourent au prestige des 2 Ordres Nationaux et ont jugé qu'il leur appartenait, dès maintenant, de mobiliser les Présidents de Comités et de Secteurs pour une mission à caractère national.

■ Principe de collaboration entre les 2 sections:

Une collaboration qui apporte "un plus". Donner l'opportunité à chaque Président de Comité ou de Secteur de trouver l'occasion de mobiliser ses adhérents.

La collaboration des deux Ordres est soumise à une **Convention préalable**:

- Chaque section garde sa personnalité et chaque structure conserve ses propres actions actuelles. (par exemple: Prix de la Légion d'Honneur d'un côté, Prix du Civisme de l'autre,.....)
- Pour cette opération qui sera menée en commun: **Une synergie complète est nécessaire entre les 2 structures, mais chacune conserve sa liberté d'action**

Choisir une même stratégie avec pour chacun :ses comités ou secteurs,,mais " faire avancer les troupes sur le même front".

■ La mission:

Créer un esprit d'appartenance en mobilisant les membres des deux Ordres Nationaux sur une mission de grande envergure .

En regard des problèmes actuels de la jeunesse, ils ont estimé que **l'éducation au civisme était une priorité**

● Définition de la mission:

- 1) **Initier une opération qui soit le prolongement de l'opération "CIVISME"** de novembre 2006
Compte tenu que l'éducation au civisme doit commencer dès le plus jeune âge, cette opération concernera essentiellement les classes élémentaires
- 2) Dans le cadre des orientations données par le Ministère de l'Education Nationale (2004 et 2007) qui recommandent d'attacher la plus grande importance au développement durable ,ils ont estimé que le choix de **l'arbre** constituait un élément qui correspondait tout à fait à cette nécessité d'éducation et était un attrait certain pour l'enfant, car c'est son premier contact avec l'environnement.
- 3) Il est décidé de soutenir l'opération "**L'ARBRE et L'ENFANT**", en raison des études ,des documents , des centres de ressources existants et des actions déjà entreprises dans ce cadre avec succès . Toutefois ils veulent apporter **un plus** à l'enfant : une sorte de **CULTURE** (lui faire connaître au moins les 7 ou 8 arbres qui constituent son cadre de vie journalier et non 1 seul)

● Proposition de stratégie:

1^{ère} phase: travail de préparation

- ▶ **Dans un premier temps :** rédiger **un document officiel commun** qui sera présenté aux Présidents de Comité ou de Secteur des 2 sections pour recueillir leur accord. Ce document officiel sera une référence et présenté lors de toutes les démarches.
- ▶ Dans le même temps , mettre au point les modèles" de lettre au maire " avec plusieurs versions selon la cible (Fleurissement ou Contacts personnels relationnels.)
- ▶ **Etablir un dossier bien constitué (" carré sous tous les angles"!) qui sera destiné à être produit lors de toutes les démarches auprès de structures officielles.**

2^{ème} phase: les prises de contact

- ▶ Présenter le dossier à l'Inspection d'Académie, et ensuite prévenir les DDEN de l'opération.
- ▶ Bien préparer nos futures démarches communes avant toute rencontre auprès de Conseil Régional , du Conseil Général, de la Communauté Urbaine , etc.. et la présentation de l'opération en insistant sur le fait que c'est **une opération commune** qui fait suite à celle initiée par les sections du Rhône de la SEMLH , de l'ONM, et de l'IHEDN en novembre 2006..
A cet effet, il est important de **rechercher et de prendre contact** auparavant avec la -ou les - personnes compétentes qui nous guideront dans nos démarches.
- ▶ **Faire l'inventaire des autres contacts susceptibles de nous apporter leur soutien** (Direction du patrimoine ? Diverses divisions administratives de la Communauté Urbaine ?.....)
- ▶ **Prendre contact avec les Centres de ressources pour les motiver**

3^{ème} phase: Mise en route de l'opération

- ▶ Pour la réussite de l'opération " L'arbre et l'Enfant", il a été décidé que pour la 1^{ère} année (2009-2010), l'objectif était de se limiter à 15 écoles.
Cette période permettra de faire le point sur les déficiences du système et les améliorations à apporter.
Par ailleurs, étant donné que l'agglomération lyonnaise compte 80 % des habitants du Rhône, les Comités et Secteurs Urbains seront spécialement concernés.
L'année 2010-2011, qui va bénéficier du soutien d'une campagne nationale importante concernant l'arbre, sera l'année de la mobilisation totale de tous les Comités ou secteurs.
- ▶ **Réunion de formation commune aux 2 sections .**

La règle: toujours un responsable de l'opération (Chargé de mission) par Comité ou Secteur.

Le but étant de donner du dynamisme aux Comités et Secteurs, les Présidents de Sections réunissent leurs Présidents et leurs " chargés de mission" pour les informer, leur indiquer les cibles prioritaires- (les Communes qui participent à une action de Fleurissement (liste CTFR) ou celles qui sont situés sur le territoire de Comités ou Secteurs actifs). Les documents indispensables à toute démarche leur sont transmis.

Il leur est indiqué, qu'en cas de besoin, des spécialistes de l'arbre seront mis à leur disposition, sur demande faite à un responsable commun aux 2 sections , qui sera en contact personnellement avec les "Centres de ressources".

Pour mémoire:- à Lyon: SLH, Sce Espaces verts (Mrs Boulens (Notti) , Pautz, Ségur,...)
- dans le département: membres du CTFR, Accord des Aînés Ruraux
- voir la liste mentionnée dans le document destiné aux enseignants

4^{ème} phase : la VALORISATION

C'est une phase essentielle en ce qui concerne la reconnaissance des efforts des enfants et de leurs professeurs.

- ▶ Un diplôme et une médaille spécifique à chaque professeur et à chaque enfant participants seront remis à l'issue de chaque opération par les représentants du Comité et (ou) Secteurs intéressés.
- ▶ Par ailleurs, l'Ordre National de Romarin , particulièrement compétent pour cette opération, sera tenu au courant du suivi de l'opération , et des contacts établis aussi bien avec les instances officielles qu'avec des maires , les écoles et les centres de ressources qu'ils connaissent particulièrement bien. De ce fait, il pourra intervenir, sur demande, pour valoriser les actions et les acteurs en leur procurant " joie et fierté".

5^{ème} phase : la COMMUNICATION

Dès le départ, la recherche de la meilleure communication doit être une PRIORITE.

- ▶ Il faut solliciter l'appui de la presse pour faire connaître le projet et l'accompagner par la présence de journalistes , lors des manifestations .
Des dossiers de presse seront constitués et une conférence de presse peut être envisagée.
- ▶ **Par ailleurs, INTERNET est le moyen de communication à privilégier.**
Etant donné qu'actuellement c'est un élément de plus en plus utilisé (voire recommandé par l'Education Nationale) dans les établissements scolaires, son emploi sera indispensable pour mettre en valeur l'arbre grâce à la diversité des possibilités qu'il propose.
- ▶ **LA CREATION ET LA RECHERCHE DE DIVERS POWER-POINTS** relatifs à l'accompagnement de cette opération et la connaissance de l'arbre sous toutes ses formes (y compris ludiques) sont incontournables.
Du fait qu'actuellement près de 60% des ménages possèdent un ordinateur, il n'est pas interdit de penser que l'enfant puisse l'utiliser pour approfondir ses propres connaissances.
Cela va lui apporter une culture complémentaire et le conforter dans le respect qu'il aura acquis vis-à-vis des autres.
- ▶ Dans toutes les opérations de communication, **LA MISE EN VALEUR de nos deux Ordres Nationaux** , et en particulier des Membres des Sections du Rhône , pour cette action remarquable concernant le CIVISME devra être mentionnée.

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Sections du Rhône



Madame, Monsieur,

Les sections du Rhône des Associations des Membres de la LÉGION D'HONNEUR et de l' ORDRE NATIONAL DU MÉRITE ont décidé de conjuguer leurs actions de promotion du civisme, notamment auprès des jeunes.

L'éducation au développement durable, à laquelle les programmes scolaires accordent désormais une place importante, nous semble constituer un thème privilégié pour conduire les élèves des écoles à s'approprier les valeurs constitutives de leur qualité de jeunes citoyens responsables.

Nous vous proposons d'appuyer ces actions pédagogiques en distinguant les projets ou études que des classes pourraient entreprendre sur le thème de l'arbre, symbole de la vie par sa place dans l'environnement, son rôle dans le développement durable de notre planète.

Les autorités académiques soutiennent nos actions. Avec l'appui des Maires, nos Associations prendront contact avec les directeurs et professeurs des écoles, et vous-même, pour valoriser les actions entreprises dans le cadre de notre Challenge'' L'Arbre et l'Enfant''.

Nous vous prions de trouver ci-joint un document de synthèse, que nous pourrions adapter lors de l'entretien avec nos représentants.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à notre proposition et vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

**Lucette LACOUTURE
Présidente de la section du Rhône
de la Société d'Entraide des membres de
la Légion d'Honneur**

**Antoine ULRICH
Président de la section du Rhône
de l'Association Nationale des membres de
l'Ordre National du Mérite**

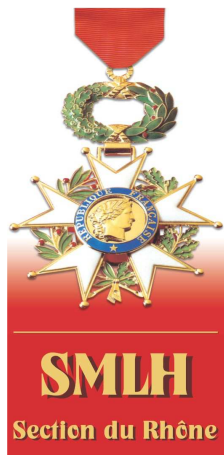
CIVILITE	Fonction	NOM	MAIRIE	licupe	CP	COMMUNES	TEL
Monsieur	le Maire	Jean-Paul COLIN	Mairie	F	69250	ALBIGNY SUR SAONE	78-91-31-38
	CG	Danielle CHUIZEVILLE				AMPLEPUI	
Monsieur	le Maire	Didier FOURNEL	Mairie	F	69550	AMPLEPUI	74-89-30-24
Madame	le Maire	Christine DE SAINT JEAN	Mairie	F	69490	ANCY	74-05-83-58
F	le Maire	Daniel POMERET	Mairie	F	69480	ANSE	74-67-03-84
Madame	le Maire	Anne de FLEURIEU	Mairie	F	69400	ARNAS	74-65-07-84
Monsieur	le Maire	Paul RONZON	Mairie	1	69610	AVEIZE	74-26-00-03
	CG	Frederic MIGUET				BEAUJEU	
Monsieur	le Maire	Sylvain SOTTON	Mairie	F	69430	BEAUJEU	74-04-87-75
Monsieur	Maire+CG	Bernard FIALAIRE	Mairie	2	69220	BELLEVILLE SUR SAONE	74-06-11-11
Monsieur	le Maire	Bruno SUBTIL	Mairie	F	69690	BESSENAY	74-70-80-07
Madame	le Maire	Josiane GARBIT	Mairie	F	69690	BIBOST	74-70-76-07
Monsieur	le Maire	Joël LEFORT	Mairie	F	69460	BLACE	74-67-53-95
Monsieur	le Maire	Jean DESSEIGNES	Mairie	F	69240	BOURG DE THIZY	74-64-02-15
Monsieur	le Maire	Paul MINSSIEUX	Mairie	3	69530	BRIGNAIS	78-05-15-11
Madame	Maire+CG	Annie GUILLEMOT	Mairie	de	69500	BRON	72-36-13-13
Monsieur	le Maire	Pascal FICHET	Mairie	2	69690	BRULLIOLES	74-70-52-59
Monsieur	le Maire	Thierry DURET	Mairie	F	69210	BULLY	74-01-00-67
	CG	Alain JEANNOT				CALUIRE	
Monsieur	le Maire	Philippe COCHET	Mairie	3	69300	CALUIRE	78-98-80-80
Madame	le Maire	Danielle LAROCLETTE	Mairie	F	69870	CHAMBOST ALLIERES	74-60-15-79
Madame	le Maire	Marie-Luce ARNOUX	Mairie	F	69770	CHAMBOST LONGESSAIGNE	74-26-33-85
Monsieur	le Maire	Charles BRECHARD	Mairie	F	69620	CHAMELET	74-71-34-09
Monsieur	le Maire	Gaston LYONNET	Mairie	1	69410	CHAMPAGNE AU MONT D'OR	72-52-06-06
Monsieur	le Maire	Raymond DURAND	Mairie	4	69970	CHAPONNAY	78-96-00-10
Monsieur	le Maire	Pierre MENARD	Mairie	2	69290	CHAPONOST	78-45-31-33
Monsieur	le Maire	Maurice FLEURY	Mairie	3	69260	CHARBONNIERES LES BAINS	78-19-80-01
monsieur	le Maire	Laurent DUPUY	Mairie	F	69380	CHARNAY	78 43 90 69
Monsieur	le Maire	Alain DARLAY	Mairie	F	69680	CHASSIEU	72-05-44-00
Monsieur	le Maire	Pascal FURNION	Mairie	F	69440	CHAUSSAN	78-44-15-48
Monsieur	le Maire	Alain MARTINET	Mairie	F	69380	CHAZAY D'AZERGUES	72-54-72-54
Monsieur	le Maire	Gérard COTE	Mairie	F	69210	CHEVINAY	74-70-42-63
Madame	le Maire	Sylvie MORIN	Mairie	F	69115	CHIROUBLES	74-04-28-40
Madame	le Maire	Christiane ECHALLIER	Mairie	2	69640	COGNY	74-67-30-55
Monsieur	le Maire	Jean-Paul FLECHET	Mairie	F	69590	COISE	78-48-41-98
Monsieur	le Maire	Pierre MARMONNIER	Mairie	F	69124	COLOMBIER SAUGNIEU	78-32-80-17
	CG	Bernard CATELON				CONDRIEU	
Monsieur	le Maire	Thierry BUTIN	Mairie	3	69960	CORBAS	72-90-03-00
Monsieur	Le Député / Maire	Patrice VERCHERE	Mairie	3	69470	COURS LA VILLE	74-89-71-80
Monsieur	le Maire	Michel SANGALLI	Mairie	F	69270	COUZON AU MONT D'OR	72-42-96-96
Monsieur	le Maire	Alain GALLIANO	Mairie	F	69290	CRAPONNE	78-57-82-82
Monsieur	le Maire	Daniel BARBERET	Mairie	F	69550	CUBLIZE	74-89-50-27
Madame	le Maire	Michèle VULLIEN	Mairie	de	69570	DARDILLY	78-66-14-50
Monsieur	CG	Jérôme STURLA				DECINES-CHARPIEU	
Monsieur	le Maire	Roger LACROIX	Mairie	F	69220	DRACE	74-66-30-75
Monsieur	le Maire	Jean-Claude PICARD	Mairie	F	69850	DUERNE	78-48-62-60
	CG	Eric PONCET				ECULLY	
Monsieur	le Maire	Yves-Marie UHLRICH	Mairie	4	69130	ECULLY	72-18-10-00
Monsieur	le Maire	Jean-Michel DORIER	Mairie	2	69840	EMERINGES	74-04-40-06
Monsieur	le Maire	Yves BLEIN	Mairie	F	69320	FEYZIN	78-70-32-22
Monsieur	le Maire	Frédéric MIGUET	Mairie	F	69820	FLEURIE	74-04-10-44
Monsieur	le Maire	Hubert GUIMET	Mairie	F	69250	FLEURIEU SUR SAONE	78-91-25-34
Monsieur	le Maire	André GLERAN	Mairie	F	69270	FONTAINES ST MARTIN	72-42-91-91

CIVILITE	Fonction	NOM	MAIRIE	licupe	CP	COMMUNES	TEL
Monsieur	le Maire	René LAMBERT	Mairie	F	69340	FRANCHEVILLE	78-59-02-66
Monsieur	le Maire	Daniel VALERO	Mairie	F	69740	GENAS	72-47-11-11
Monsieur	le Maire	Martial PASSI	Mairie	F	69700	GIVORS	72-49-18-18
	CG	Michel THIEN				GLEIZE	
Madame	Sénateur / Maire	Elisabeth LAMURE	Mairie	de	69400	GLEIZE	74-65-37-30
Monsieur	le Maire	Jean-Pierre PUJKIS	Mairie	F	69870	GRANDRIS	74-03-07-80
Monsieur	le Maire	Marcel BERNE	Mairie	F	69290	LGREZIEU LE MARCHE	78 57 16 05
Monsieur	le Maire	Gilbert COURTINE	Mairie	F	69610	HAUTE RIVOIRE	74-26-38-33
Monsieur	le Maire	Jean-Luc DA PASSANO	Mairie	F	69540	IRIGNY	72-30-50-50
Monsieur	le Maire	Claude VILLARD	Mairie	F	69330	JONS	78-31-21-35
Monsieur	le Maire	Guy HOFSTETTER	Mairie	F	69170	JOUX	74-63-12-25
Monsieur	le Maire	Jacques BRET	Mairie	de	69840	JULLIE	74-04-41-96
Monsieur	le Maire	Georges GREVOZ	Mairie	de	69640	LACENAS	74-67-32-02
Monsieur	le Maire	Raymond PUPIER	Mairie	de	69590	LA CHAPELLE SUR COISE	78-44-54-17
	CG	Denis LONGIN				LA MURE /AZERGUES	
Monsieur	le Maire	Bernard ROSSIER	Mairie	F	69870	LAMURE SUR AZERGUES	74-03-02-71
Monsieur	le Maire	Jacky MENICHON	Mairie	F	69220	LANCIE	74-69-81-56
Monsieur	le Maire	Claude JOUBERT	Mairie	2	69430	LANTIGNIE	74-04-84-87
Madame	le Maire	Jeanine VIRICEL	Mairie	2	69590	LARAJASSE	78-48-42-87
	CG	François BARADUC				L'ARBRESLE	
Monsieur	le Maire	Pierre-Jean ZANNETTACCI	Mairie	F	69210	L'ARBRESLE	74-71-00-00
Monsieur	le Maire	Gilles PILLON	Mairie	F	69890	LA TOUR DE SALVAGNY	78-48-06-35
	CG	Charles BRECHARD				LE BOIS D'OINGT	
Monsieur	le Maire	Jean-Yves TRINCAT	Mairie	F	69620	LE BOIS D'OINGT	74-71-60-51
Madame	le Maire	Sylvie JOVILLARD	Mairie	F	69620	LEGNY	74-71-61-09
Monsieur	le Maire	Yves GROS	Mairie	F	69460	LE PERREON	74-03-21-34
Monsieur	le Maire	Albert MARIN	Mairie	2	69420	LES HAIES	74-56-89-99
Monsieur	le Maire	Bernard LAURENT	Mairie	F	69490	LES OLMES	74-05-67-55
Monsieur	le Maire	Michel THIEN	Mairie	2	69400	LIMAS	74-02-27-90
Monsieur	le Maire	Max VINCENT	Mairie	F	69760	LIMONEST	72-52-25-80
Monsieur	le Maire	Lucien BRUYAS	Mairie	2	69420	LONGES	72-49-26-60
Madame	le Maire	Colette DARPIN	Mairie	F	69240	MARDORE	74-64-06-63
Madame	le Maire	Catherine DI FOLCO	Mairie	de	69510	MESSIMY	78-45-15-17
Monsieur	le Maire	Philippe GARNIER	Mairie	F	69610	MEYS	74-26-60-55
	CG	Odette GARBRECHT				MEYZIEU	
Monsieur	le Maire	Michel FORISSIER	Mairie	F	69330	MEYZIEU	72-45-16-16
Monsieur	le Maire	Marc CLIET	Mairie	F	69390	MILLERY	78-46-18-48
Monsieur	le Maire	Jean-Paul GENTELET	Mairie	F	69860	MONSOLS	74-04-70-39
Monsieur	le Maire	Gilbert SUCHET	Mairie	F	69250	MONTANAY	78-91-24-55
	CG ²	Paul DELORME				MORNANT	
Monsieur	le Maire	Yves DUTEL	Mairie	F	69440	MORNANT	78-44-00-46
	CG	Paul LAFFLY				NEUVILLE/SAONE	
Monsieur	le Maire	Jean-Claude OLLIVIER	Mairie	F	69250	NEUVILLE SUR SAONE	72-08-70-00
Monsieur	le Maire	Paul PERRAS	Mairie	F	69210	NUELLES	74-01-00-58
Madame	le Maire	Evelyne GEOFFRAY	Mairie	F	69460	ODENAS	74-03-41-64
Monsieur	le Maire	Antoine DUPERRAY	Mairie	F	69620	OINGT	74-71-21-24
	CG	Jean-Louis UBAUD				OULLINS	
Madame	le Maire	Mireille ELMALAN	Mairie	2	69310	PIERRE-BENITE	78-86-62-62
Monsieur	le Maire	Jean-Claude BONNARD	Mairie	F	69590	POMEYS	78-48-42-25
Monsieur	le Maire	Daniel PACCOUD	Mairie	3	69480	POMMIERS	74-65-63-90
Monsieur	le Maire	Jacques NOVE	Mairie	F	69490	PONTCHARRA SUR TURDINE	74-05-61-03
Monsieur	le Maire	Michel PASSOT	Mairie	3	69790	PROPIERES	74-03-62-48
Monsieur	le Maire	Daniel MICHAUD	Mairie	F	69430	QUINCIE EN BEAUJOLAIS	74-04-32-47
Monsieur	le Maire	Joël BOUCHER	Mairie	F	69650	QUINCIEUX	78-91-10-11

CIVILITE	Fonction	NOM	MAIRIE	licupe	CP	COMMUNES	TEL
Madame	le Maire	Françoise COQUILLION	Mairie	F	69430	REGNIE-DURETTE	74-04-31-43
Monsieur	le Maire	Renaud GAUQUELIN	Mairie	2	69140	RILLIEUX LA PAPE	37-85-00-00
Monsieur	le Maire	Bernard CHALET	Mairie	F	69640	RIVOLET	74-67-33-55
Monsieur	le Maire	Michel FILLON	Mairie	2	69550	RONNO	74-89-33-70
Monsieur	le Maire	Christian FROMONT	Mairie	F	69510	RONTALON	78-48-92-64
Monsieur	le Maire	Henri PINET	Mairie	F	69490	SARCEY	74-26-86-55
Monsieur	le Maire	Jean-Pierre CALVEL	Mairie	F	69580	SATHONAY VILLAGE	78-22-10-72
Monsieur	le Maire	Joseph COLLETTA	Mairie	F	69360	SEREZIN DU RHONE	78-02-02-55
Madame	le Maire	Martine CARTILLIER	Mairie	F	69790	ST BONNET DES BRUYERES	74-66-90-13
Monsieur	le Maire	Daniel MARTIN	Mairie	F	69790	ST CLEMENT DE VERS	74-04-51-82
Monsieur	le Maire	Daniel FOL	Mairie	F	69930	ST CLEMENT LES PLACES	74-26-35-11
Monsieur	le Maire	Denis BOUSSON	Mairie	F	69370	ST DIDIER AU MT D'OR	78-35-85-25
Monsieur	le Maire	Christian GALLAND	Mairie	F	69460	ST ETIENNE DES OULLIERES	74-03-40-51
Monsieur	le Maire	Daniel BASSET	Mairie	F	69460	ST ETIENNE LA VARENNE	74-03-41-52
	CG	Jacqueline VOTTERO				ST FONTS	
Madame	e Sénateur / Maire	Christiane DEMONTES	Mairie	F	69190	ST FONTS	72-09-20-20
Monsieur	le Maire	Jacques LARROCHETTE	Mairie	2	69490	ST FORGEUX	74-05-72-78
Monsieur	CG	Jean-Paul DELORME				Ste FOY les LYON	
Monsieur	CG	Christophe GUILLOTEAU				ST GENIS LAVAL	
Monsieur	le Maire	Roland CRIMIER	Mairie	F	69230	ST GENIS LAVAL	78-86-82-00
Madame	le Maire	M-Françoise ROGER-DALBERT	Mairie	F	69290	ST GENIS LES OLLIERES	78-57-05-55
Monsieur	le Maire	Pierre GUEYDON	Mairie	F	69550	ST JEAN LA BUSSIÈRE	74-64-07-18
Monsieur	le Maire	Gabriel VILLARD	Mairie	F	69700	ST JEAN DE TOUSLAS	78-81-26-39
Monsieur	le Maire	Bernard DESSAINJEAN	Mairie	F	69690	ST JULIEN SUR BIBOST	74-70-72-03
Monsieur	CG	Bernard CHAVEROT				St LAURENT de CHAMOUSSET	
Monsieur	le Maire	Lucien VIAL	Mairie	F	69930	ST LAURENT DE CHAMOUSSE	74-70-50-19
Monsieur	le Maire	Paul PERIGEAT	Mairie	2	69620	ST LAURENT D'OINGT	74-71-21-74
Monsieur	le Maire	Raymond MAZURAT	Mairie	F	69670	ST LAURENT DE VAUX	78-45-92-53
Monsieur	le Maire	Jean-Pierre JACQUEMOT	Mairie	4	69490	ST LOUP	74-05-70-61
Monsieur	le Maire	Hervé DIGAS	Mairie	F	69170	ST MARCEL L'ECLAIRE	74-63-29-68
Monsieur	le Maire	Régis CHAMBE	Mairie	2	69850	ST MARTIN EN HAUT	78-48-61-01
Monsieur	le Maire	Raphaël IBANEZ	Mairie	F	69780	ST PIERRE DE CHANDIEU	72-48-09-99
	CG	Bruno POLGA				ST PRIEST	
Madame	le Maire	Martine DAVID	Mairie	3	69800	ST PRIEST	72-23-48-48
Monsieur	le Maire	Pierre VERGUIN	Mairie	F	69440	ST SORLIN	78-44-11-62
	CG	Maurice CELLIER				ST SYMPHORIEN /COISE	
Monsieur	le Maire	Roger PEILLON	Mairie	F	69590	ST SYMPHORIEN SUR COISE	78-44-37-57
	CG	Raymond DURAND				ST SYMPHORIEN D'OZON	
Monsieur	le Maire	Raymond BEAL	Mairie	F	69360	ST SYMPHORIEN D'OZON	78-02-36-36
Monsieur	le Maire	Gérard CHARDON	Mairie	F	69620	ST VERAND	74-71-73-01
Monsieur	le Maire	Jean-Marc THIMONIER	Mairie	F	69280	STE CONSORCE	78-87-01-12
	CG	Jacques LARROCHETTE				TARARE	
Monsieur	le Maire	Thomas CHADOEUF	Mairie	2	69170	TARARE	74-05-49-29
	CG	Pascal CHARMOT				TASSIN LA DEMI LUNE	
Monsieur	le Maire	Jean-Claude DESSEIGNE	Mairie	F	69160	TASSIN LA DEMI LUNE	72-59-22-11
Monsieur	le Maire	Jean-Jacques BRUN	Mairie	F	69360	TERNAY	72-49-81-81
	CG	Michel MERCIER				THIZY	
Madame	le Maire	Monique BOROT	Mairie	F	69240	THIZY	74-64-05-29
Monsieur	CG	Georges BARRIOL				VAUGNERAY	
	CG	Hélène GEOFFROY				VAULX-en-VELIN	
Monsieur	le Maire	Raymond PHILIBERT	Mairie	F	69460	VAUX EN BEAUJOLAIS	74-03-20-07
	CG	MCh BURRICAND				VENISSIEUX-SUD	
	CG	Christian FALCONNET				VENISSIEUX NORD	

CIVILITE	Fonction	NOM	MAIRIE	licupe :	CP	COMMUNES	TEL
Monsieur	le Maire	??	Mairie	3	69200	VENISSIEUX	72-21-44-44
Madame	le Maire	Georgette PALLEJA	Mairie	F	69390	VERNAISON	72-30-50-00
Monsieur	le Maire	Jacques CRIBIER	Mairie	F	69770	VILLECHENEVE	74-70-12-09
	CG	JJPIGNARD				VILLEFRANCHE s/Saône	
Monsieur	le Député / Maire	Bernard PERRUT	Mairie	3	69400	VILLEFRANCHE SUR SAONE	74-62-60-00
	CG	?				VILLEURBANNE NORD	
Monsieur	CG	Bernard RIVALTA				VILLEURBANNE CENTRE	
Monsieur	CG	L'ilian ZANCHI				VILLEURBANNE SUD	
Monsieur	le Maire	Jean-Paul BRET	Mairie	de	69100	VILLEURBANNE	78-03-67-67
Monsieur	le Maire	Pierre SAVOYE	Mairie	F	69910	VILLIE-MORGON	74-04-21-39
Monsieur	CG	Albéric de LAVERNEE				CG 1er canton	
Monsieur	CG	Gilles BUNA				CG 2ème Canton	
Monsieur	CG	Marc FEUILLET				CG 4ème Canton	
Monsieur	CG	Thomas RUDIGOZ				CG 5ème Canton	
Monsieur	CG	Dominique PERBEN				CG 6ème Canton	
Madame	CG	Dominique NACHURY				CG 7ème Canton	
Monsieur	CG	Lionel LASSAGNE				CG 8ème Canton	
Madame	CG	Sandrine RUNEL				CG 9ème Canton	
Monsieur	CG	Jean-Michel DACLIN				CG 11ème Canton	
Monsieur	CG	Jean-louis PELAEZ				CG 12ème Canton	
Madame	CG	Najat BELKACEM				CG 13ème Canton	
Monsieur	Sénateur / Maire	Gérard COLLOMB	Mairie	de	69205	LYON	72-10-30-30
Madame	le Maire	Nathalie PERRIN-GILBERT	Mairie	de	69001	LYON 1	78-98-54-04
Monsieur	le Maire	Denis BROLIQUIER	Mairie	de	69002	LYON 2	78-92-73-00
Monsieur	le Maire	Thierry PHILIPPE	Mairie	de	69003	LYON 3	78-95-83-50
Monsieur	Maire+CG 3°C	Dominique BOLLIET	Mairie	de	69004	LYON 4	72-98-23-50
Madame	le Maire	Alexandrine PESSON	Mairie	de	69005	LYON 5	72-38-45-50
Monsieur	le Maire	Jean-Jacques DAVID	Mairie	de	69006	LYON 6	72-83-15-00
Monsieur	le Maire	Jean-Pierre FLACONNECHE	Mairie	de	69007	LYON 7	78-72-24-22
Monsieur	Maire +CG 14°C	Christian COULON	Mairie	de	69008	LYON 8	72-78-33-00
Monsieur	le Maire	Alain GIORDANO	Mairie		69009	LYON 9	72-19-81-81
Monsieur	le Maire	Gérard Collomb	Hôtel de Ville		69001	1 place comédie Lyon	

Délégation de l'aménagement et de la qualité de la Ville



Honneur, Patrie, Solidarité

Répartition des Comités

Section Rhône de la SMLH

Nom du Comité	Territoire	Nom du Président	Coordonnées
C01	1 ^{er} arrondissement	Michel MEYNET	21 rue des Capucins (01)- Tél :04 78 29 59 71 meynet.maritime@wanadoo.fr
C02	2 ^{ème} arrondissement	Docteur Renée OLLAGNIER	19 quai Tilsitt (02)-T :04 78 37 63 61
C03	3 ^{ème} arrondissement	Robert BATAILLY	64 rue Feuillat (03)-T : 04 78 54 23 02- robert.batailly@orange.fr
C04	4 ^{ème} arrondissement	<i>Provisoire :Michel MEYNET</i>	Vice-Président : Dr Roger PRADINAUD –Tél : 04 78 30 09 59
C05	5 ^{ème} arrondissement	Pierre CHAVEROT	57 avenue Barthélemy Buyer (05)T : 04 78 25 83 54 - p.chaverot@libertysurf.fr
C06 Nord	6 ^{ème} arrondissement N	Mme Marie-Thérèse MASSARD	3 avenue de Grande Bretagne(6)-T ; 04 78 89 99 84 - marcelmassard@orange.fr
C06 Sud	6 ^{ème} arrondissement S	Alain ROUX	24 av.Mal de Saxe(06)-T :04 78 93 62 82 – a.roux@rsm-cciconseils.fr
C07	7 ^{ème} arrondissement	Paul CHERQUI	45 avenue Jean Jaurès-(07)-T : 04 78 58 80
C08	8 ^{ème} arrondissement	Roland MINODIER	41 rue Villon (08) - T : 04 78 09 13 59 - minodier.roland@wanadoo.fr
C09	9 ^{ème} arrondissement	André BUTHURIEUX	7 quai du Commerce (09)-T : 04 78 83 76 90- andre.buthurieux@buthurieux.com
C10	LYON NORD-OUEST Charbonnières-Marcy	Dr Paul CHAPUY	20 rue du Prieuré- 69130 ECULLY- T : 04 72 17 09 27- p.h.chapuy.acppa@wanadoo.fr
C11	Rhône Sud-Sud Ouest	Régis MULLIEZ	12 chemin du Belvédère- 69340 FRANCHEVILLE- T. 04 37 23 03 46 regismulliez@aliceadsl.fr
C12	Bron-Rhône-Est	Jean ULYSSE	74 rue de la Pagère 69500 BRON T : 04 72 37 36 77- ulysse.jean@wanadoo.fr
C13	Lyon Nord-Est	Geneviève COMTE-BELLOT	18 B rue Pierre Brunier-69300 CALUIRE –T :04 78 30 58 90 genevieve.comte-bellot@orange.fr
C15	Tarare	Maurice POUILLY	La Roue- 69490 ST LOUP Tél : 06 18 39 34 40
C16	Villefranche	Médecin Général Inspecteur Claude KALFON	1 rue du Bayard 69400 LIMAS -Tél : 04 74 60 64 99 et 06 60 13 64 00 claude.kalfon@laposte.net
C17	Villeurbanne	Yves JANIN	Les Péniches De Val Du Rhône Immeuble Carco 20 Rue Robert Desdos 69120 VAULX EN VELIN-T : 06 07 84 62 77- yjanin@free.fr

Répartition Géographique des comités

COMITÉ 16
VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

COMITÉ 10
LYON NORD OUEST

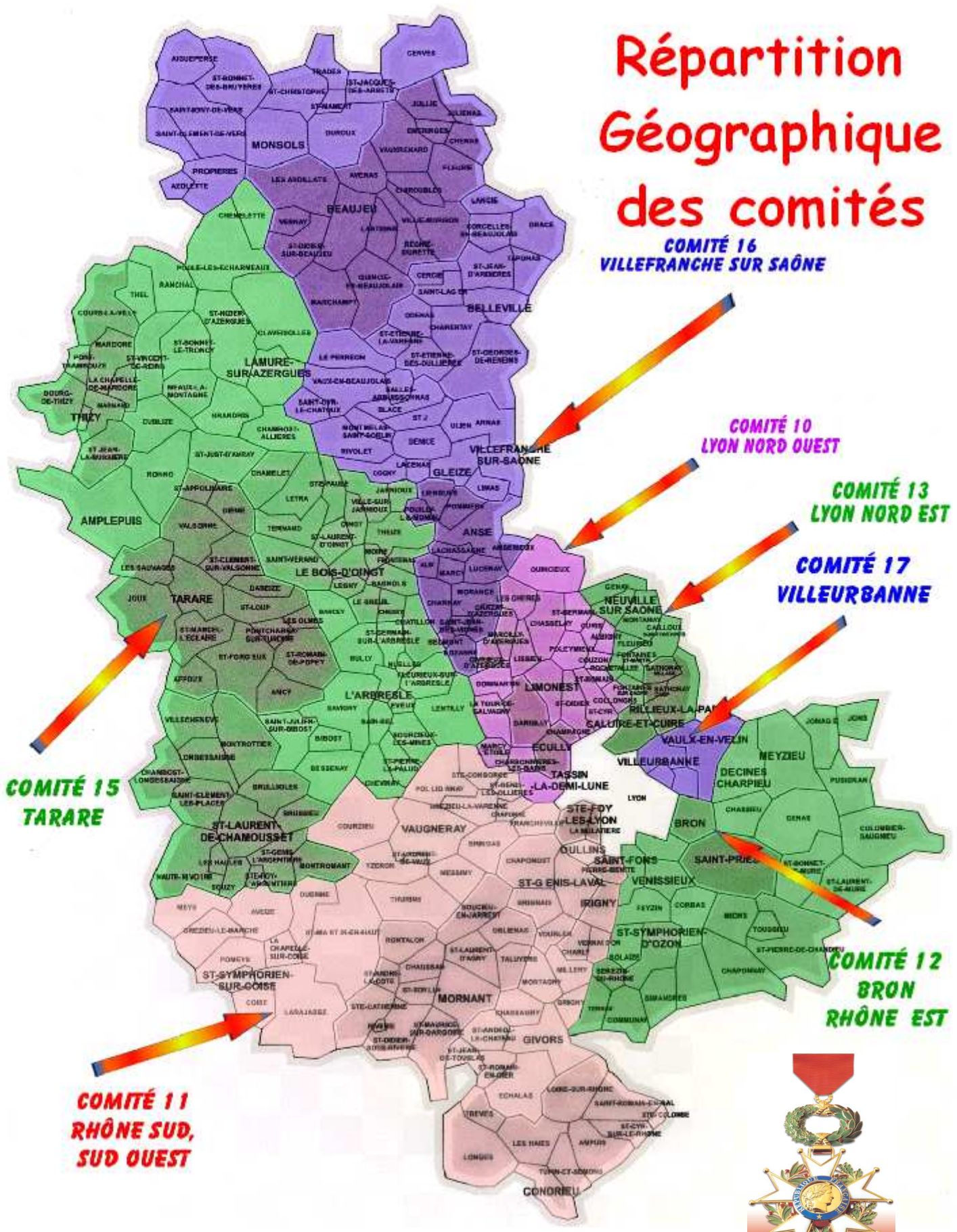
COMITÉ 13
LYON NORD EST

COMITÉ 17
VILLEURBANNE

COMITÉ 15
TARARE

COMITÉ 11
RHÔNE SUD,
SUD OUEST

COMITÉ 12
BRON
RHÔNE EST



SMLH

Section du Rhône



Répartition des Secteurs Section Rhône de L'ANMM

Secteurs	Nom des correspondants	Adresses courriel
Secteur 01 : 1 ^{er} -2 ^{ème} -4 ^{ème} arrondiss.	DUMAS Jean , 11 place Carnot 69002- Téléphone 04 78 37 8374 VIEVILLE Charles , 29 Bd de la Croix Rousse- Tél : 04 78 28 36 66	dlartilleur@aol.com charlesvievville0545@orange.fr
Secteur 02 : 5 ^{ème} et 9 ^{ème} arrondiss.	Mme COMBE Jeanne , 38 rue Albert Chalinel-09- Tél : 04 78 83 13 75 PEREZ Norbert , 28 rue Pierre Audry-09- Tél : 04 78 25 77 47	
Secteur 03 : 3 ^{ème} -7 ^{ème} -8 ^{ème} arrondiss.	ANTONINI Pierre- Pascal , 101 rue Sarrazin-08- Tél : 04 72 78 70 35 REYDELLET Charles , 32 rue Raulin-07- Tél : 04 72 73 39 12	pierre-pascal.antonini@rhone.pref.gouv.fr charles.reydellet@numericable.fr
Secteur 04 : 6 ^{ème} et Villeurbanne	POURRET Jacques , 4 rue François Gillet-03- Tél : 04 78 17 21 13 DAGUE Roger , 83 rue Bellecombe-06- Tél : 04 78 93 10 16	jacquespourret@hotmail.fr roger.dague@orange.fr
Secteur 05 : <u>SUD-OUEST</u>	BÈCHE Edward , 20 rue de l'Égalité-69230 St Genis Laval -Tél : 04 78 56 18 08	edward.beche@bbox.fr
Secteur 06 : <u>SUD-EST</u>	ANTOLINOS Joseph , 8 rue Alphonse Daudet-69330 MEYZIEU-04 78 90 74 72 CORBÉ Roland , 16bis chem.de l'Afrique-69680 CHASSIEU-Tél : 04 78 90 74 72	josephodetteantolinos@orange.fr roland.corbe@wanadoo.fr
Secteur 07 : <u>NORD</u>	CHAPIRON Guy , « Chantarelle » 1, route de Limonest- 69450 ST CYR AU MT D'OR – Tél : 04 37 50 38 01 DELCLOS Armand , 53 chemin du Monteiller - 69370 St Didier au Mont d'Or - Tél 06 09 80 79 66 PERRIER Jean , 105 av. Alexander Fleming-69300 CALUIRE et CUIRE - Tél : 04 78 23 60 92	armand.delclos@sfr.fr perrierjean69@yahoo.fr
S- 08 : <u>VILLEFRANCHE</u>	DESCAILLOT François , 545 rue Louison de Chastelus 69400 VILLEFRANCHE –SUR-SAÛNE –Tél : 06 23 77 22 03	
	SEGRETAIN Emmanuel , 50 Avenue du Point du Jour Tél : : 04 69 60 59 23	easegretain@hotmail.fr

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Sections du Rhône



*L'éducation au respect du Cadre de Vie
est un acte de civisme...*

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours.

En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Pourquoi "L' ARBRE et l' ENFANT" ?

• Dans le cadre des orientations données par le Ministère de l'Education Nationale (2004 et 2007) qui recommandent d'attacher la plus grande importance au développement durable, nous avons estimé que le choix de l'arbre constituait un élément qui correspondait tout à fait à cette nécessité d'éducation et qui était un attrait certain pour l'enfant, car c'est son premier contact avec l'environnement.

• Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée :

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

" L'ARBRE et L'ENFANT "

► **Les municipalités**, très soucieuses de l'application du **PLAN LOCAL 21**, attachent de plus en plus d'importance à une présence du végétal dans leur espace et répondent ainsi aux attentes du citoyen qui veut trouver des espaces verts de proximité non seulement pour sa détente, mais pour sa propre satisfaction..

Pour les habitants, l'arbre est considéré comme un élément **essentiel du Cadre de Vie** car il a une image bénéfique pour la santé (il avale du CO2 et recrache de l'oxygène).

L'ARBRE est un élément incontournable de la préoccupation du devenir de l'humanité, car il est une des conditions essentielles du développement durable.

► **L'arbre étant un élément incontestable du cadre de vie du citoyen va symboliser les premiers contacts du jeune avec ce qu'il est convenu d'appeler le développement durable.**

De plus en plus, les municipalités attachent aujourd'hui **une grande importance à l'éducation du citoyen pour le végétal** en créant, par exemple, des espaces pédagogiques.

► **L'arbre est désormais un élément pris en compte par l'éducation nationale .**

Les bulletins officiels de l'Education Nationale du 15 juillet 2004 et du 29 mars 2007 généralisent l'éducation à l'environnement pour un développement durable et préconisent des démarches qui nécessitent "*que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités locales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion.*"

C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien de l'Inspection d'Académie du Rhône.

► **L'éducation au respect du cadre de vie est par ailleurs reconnue comme un acte de civisme.**

Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH) et l'Ordre National du Mérite, particulièrement sensibles aux problèmes de développement du civisme, ont estimé que , dans cet objectif, **l'éducation au respect** était l'élément de base qu'il fallait inculquer à l'enfant dès le plus jeune âge.

Pour cette raison, elles ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée " **L'ARBRE et L'ENFANT**" initiée par l'Ordre de Romarin " **Respect de la Plante- Respect de l'Homme**".

Elles organisent, indépendamment un challenge qui vise à récompenser les écoles, les professeurs , les élèves en leur attribuant une coupe et des diplômes aux meilleurs d'entre eux.

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »
est un acte volontaire de civisme.***

Nous allons valoriser vos initiatives

Ce Challenge départemental du Rhône « L'ARBRE et L'ENFANT » proposé aux Ecoles des cours Élémentaire et aux Collèges du Rhône tient compte de leur mission civique.

Les initiatives de ceux-ci , dans le cadre de l'opération « L'Arbre et l'Enfant », qui vont dans le sens de la prise en compte des problèmes de l'environnement, mais également du respect de l'Homme, de l'amélioration de son cadre de vie, méritent d'être connues , doivent être valorisées et servir d'exemple.

Le Comité d'Organisation, après étude des dossiers qui lui seront soumis, attribuera à l'Ecole participante une distinction spécifique à l'établissement scolaire qui lui sera remise par des représentants du Comité de la Légion d'Honneur ou du Secteur de l'Ordre National du Mérite le plus proche.

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

L'Arbre : un ensemble de symboles :

▶ L'ARBRE C'EST LA SANTE :

C'est l'arme anti-pollution par excellence; un arbre produit environ 7 kg d'oxygène par jour et avale du CO2.

Les villes créent actuellement des forêts urbaines dont les arbres pourront ultérieurement être utilisés pour le chauffage.

Facteur d'harmonie et d'équilibre, l'arbre contribue à la diminution du stress associé à la vie trépidante des villes

▶ UNE LIAISON PASSIONNELLE qui unit l'homme à l'arbre aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain. Plus les populations sont urbaines, plus elles éprouvent le besoin d'arbres.

Couper un arbre provoque émotion et oppositions.

Le choc émotionnel provoqué par les deux tempêtes de décembre 1999 a été réel.

▶ L'ARBRE C'EST LA VIE :

On choisit toujours l'arbre pour expliquer la physiologie, la reproduction, la photosynthèse

C'est le symbole des quatre saisons

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT IMPORTANT DE L'ECONOMIE :

- le bois- la construction, etc ...

- le fruit- la filière bois, etc..

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DE LA RICHESSE.

- l'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*)

- l'arbre fructifère

- le bois est un matériau noble

- la valeur patrimoniale

- la richesse d'une propriété (« il a de beaux arbres... ») l'arbre est une plus-value.

▶ L'ARBRE EST LE SYMBOLE DE LA VITALITE.

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DU TEMPS.

- l'arbre généalogique (il a ses racines, son tronc, ses branches ...)

- les vieux arbres sont respectés

- une image bucolique d'un être qui grandit, qui se développe...

- L'arbre est un symbole de longévité

- L'arbre indique son âge ... (cf les cercles)

▶ L'ARBRE EST CONVIVAL.

- il abrite les oiseaux

- il abrite l'homme (on se met à l'ombre)

- c'est le symbole de la paix (olivier); de Noël (sapin), de la gloire (laurier), de la solidité (chêne), de la liberté

- on plante un arbre pour les grandes occasions.

▶ L'ARBRE ET LE CIEL : L'arbre a une valeur spirituelle, « la relation entre le monde aérien et le monde souterrain. C'est la verticalité, l'emblème de la relation cosmologique du monde ... »

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT DE CULTURE :

« Faire respecter et aimer les arbres par un enfant, c'est le véritable début de la culture. C'est le premier pas vers le civisme » « L'arbre est un véritable élément du patrimoine. La population arborée est un héritage que nous laisserons à nos enfants

▶ L'ARBRE EST EDUCATIF : « accueillant oiseaux et petits animaux, il constitue souvent la seule manifestation tangible de la nature pour le citoyen, le terrain idéal de la découverte du monde végétal et de la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement. »

***L'arbre est un élément essentiel du Cadre de Vie. C'est le premier contact de l'enfant avec l'environnement. Il fait partie de son paysage quotidien.
Le faire respecter est un devoir civique.***

Sections du Rhône



PROMOUVOIR LE CIVISME

Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première l'éducation des citoyens, dès leur plus jeune âge, au respect des autres, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation.

L'Éducation au RESPECT

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Les Sections du Rhône des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé que le projet " L'Arbre et l'Enfant" qui implique le respect du cadre de vie devait être retenu.

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »
est un acte volontaire de civisme.***

Nous allons valoriser vos initiatives.

► *Proposez les, en premier lieu, aux Présidents de Comité de la Légion d'Honneur ou aux Correspondants de Secteur de l'Ordre National du Mérite responsables de votre localité. Vous les découvrirez en consultant notre site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>*

► *Ceux-ci feront part de votre démarche au Comité d'Organisation de l'opération " L'Arbre et l'Enfant" que vous pouvez, si vous le désirez, joindre directement :*

Chargé de mission : Pierre CHAVEROT, 57 avenue Barthélemy Buyer- 69005 LYON
Tél/Fax : 04 78 25 82 54 - p.chaverot@libertysurf.fr

► *Le Comité d'Organisation examinera (la ou) les initiatives que vous aurez prises selon les critères suivants :*

- **Actions conduites pour faire connaître:**
 - l'arbre en général, son développement, son rôle dans le cadre du développement durable
- **Toutes initiatives prises dans le cadre de l'Opération « L'Arbre et l'Enfant » concernant la valorisation de la connaissance des arbres du cadre de vie des élèves, la prise en compte des problèmes de l'environnement, la création de documents tels des power-points, ou des animations ouvertes au sens large, pouvant être présentées à d'autres groupes ou individus...et dont la portée pédagogique ou civique serait reconnue et valorisée.**

► *Le Comité d'Organisation entrera en contact avec le Président de Comité de la Légion d'Honneur et le Correspondant de Secteur de l'Ordre du Mérite National pour valoriser officiellement cette initiative de façon à la faire connaître pour qu'elle puisse servir d'exemple et en honorer les auteurs.*

<http://arbre.et.enfant.free.fr>



Vous trouverez sur le site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>

- Promouvoir le civisme dans la Section du Rhône de la SMLH
- Opération " L'Arbre et l'Enfant"
- Challenge 2011 de l'Arbre et l'Enfant
- Aide pédagogique
- Liste des Conseillers Généraux du département du Rhône
- Liste des Maires du département du Rhône
- Propositions d'actions possibles
- Diaporama de présentation de l'opération
- Diaporama « Si les arbres pouvaient parler »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 21 mars à Lyon 5^{ème} »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 24 mars à Tassin-la Demi-Lune »
- Les arbres régionaux Lycée de Dardilly)

Les Sections du Rhône ses Associations des Membres de la LEGION D'HONNEUR et de l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE ont décidé de conjuguer leurs actions de promotion du civisme, notamment auprès de plus jeunes.

L'éducation au développement durable à laquelle les programmes scolaires accordent désormais une place importante, nous a semblé constituer un thème privilégié pour conduire les élèves des écoles à s'approprier des valeurs constitutives de leur qualité de jeunes citoyens responsables.

C'est dans cet objectif que l'opération « L'ARBRE et l'ENFANT » a été constituée.

Avec l'accord des autorités académiques et l'appui des élus, les enseignants seront sollicités pour promouvoir cette action.

		
Dossier complet Présidents et Correspondants	Dossier complet Enseignants	Dossier complet Conseil municipal des jeunes

Vous pouvez consulter le site pour avoir toutes indications y compris en interrogeant les dossiers ci-contre